



**Trophée Seniors
&
Breizh Seniors Trophy
Golf de Val Quéven
27 – 28 mars 2018**

*** REGLEMENT**

Cette épreuve répond au cahier des charges des « Trophées Seniors 2018 » de la FFG.

*** FORMULE DE JEU**

36 trous - 18 trous par jour.

Lundi 26 mars : Entraînement – réservation au 02.97.05.17.96

Mardi 27 mars : Tour 1.

Mercredi 28 mars : Tour 2.

Trophée Seniors - Badge fédéral obligatoire

Séries	Repères	Index	Formule
Dames	Bleus	≤ 18.4	<i>Stroke Play</i>
Messieurs	Blancs	≤ 15.4	

Breizh Seniors Trophy : (pour les joueurs qui n'ont pas acquis le badge fédéral).

Séries	Repères	Index Maxi	Formule
Dames	Rouges	26.4	<i>Stroke Play</i>
Messieurs	Jaunes		

*** INSCRIPTION – DATE LIMITE : MARDI 20 MARS 2018 – 18 HEURES.**

A l'adresse ci-dessous, en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint, et accompagné d'un chèque du montant de l'engagement :

AS GOLF DE VAL QUEVEN
Trophée Seniors 2017
Kerrousseau
56530 QUEVEN

Toute inscription non accompagnée du droit d'engagement ne sera pas prise en compte.

*** LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS : 108.**

Les participants seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, et ensuite, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
Places réservées : 5 dans le champ des Dames et 15 chez les Messieurs pour les joueurs non classés au mérite Seniors.

Breizh Seniors Trophy : Le nombre de participants sera en fonction des places restantes, le Trophée Seniors ayant priorité.

* TARIFS

Non abonnés Blue Green	Abonnés Blue Green	Abonnés BG France	Membres Asso Golfs Pays de Lorient
80 €	40 €	30 €	20 €

(comprenant la journée d'entraînement la veille de l'épreuve).

* CONDITIONS DE PARTICIPATION

- * être licencié à la FFGolf ou à une Fédération étrangère reconnue.
- * répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- * avoir 50 ans ou plus révolus la veille du premier jour de l'épreuve.
- * **avoir fait enregistrer son certificat médical 2018 ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur son espace licencié du site FFGOLF, au plus tard 1 semaine avant le début de l'épreuve.**
- * être en possession de son badge fédéral (**pour le Trophée Seniors uniquement**).
- * les joueurs n'ayant pas le badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le « Breizh Seniors Trophy ».
- * les joueurs licenciés près d'une fédération étrangère reconnue devront présenter un certificat médical de moins de 3 mois.

* DEPARTS :

Disponibles le samedi 24 mars sur le site internet (www.asgolfqueven.fr) et sur la Ligue de Bretagne.

Les départs lors des 2 journées seront dans l'ordre suivant :

1. TROPHEE SENIORS.

2. BREIZH Seniors Trophy.

- 1er jour : ordre décroissant des index.

- 2è jour : ordre inverse des résultats du 1er jour.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par écrit, au plus tard le Samedi 24 mars à 18 h.

Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au Club de Val Quéven.

* DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Messieurs ou Dames : **PLAY OFF, par répétition si nécessaire**, trou par trou, n° 1 et n° 18.

Si impossibilité de terminer le play off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

* PRIX / DOTATION

Trophée Seniors et Breizh Seniors Trophy	
Dames	3 premiers bruts
Messieurs	

* REMISE DES PRIX :

MERCREDI 28 MARS à la fin de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.